

DIRECTION OPÉRATIONNELLE D'ORAN

AVIS DE CONSULTATION N° 06/AT/DO31/SDFS/DAL/2022

Un avis de consultation nationale est lancée pour :

La réalisation des travaux de tirage et soufflage de câble à fibres optiques répartis en sept (07) lots :

LOT N° 01: HAI SIDI KHIAR ES SENIA
LOT N° 02: CAMP 5 AIN EL BIYA- BETHIOUA- BUREAU DE POSTE BETHIOUA
LOT N° 03: RUE BAKHALOUA CHEIKH- IBN ROCHD
LOT N° 04: RUE BEN YUCEF KADDOUR CITE PROTIN-CENTRE CULTUREL BOUHIZEB
LOT N° 05: AIN TURK-CA AKID ABES AIN TURK
LOT N° 06: STADE BESSOLE HAI ZITOUNE-EL MAKKARI SIEGE DE LA DO AT
LOT N° 07: BELGAID BIR EL DJIR

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après : **06 Rue Chaila Ali, El Makkari, ORAN**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet Contre le paiement, auprès de la banque d'un montant de **deux mille dinars algériens (2000 DA)** non remboursable. Représentant les frais de documentation et de reprographie.

Conditions d'éligibilité :

Le présent avis de consultation s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales soumissionnant seules ou dans le cadre de groupements momentanés d'entreprises, qualifiés dans le domaine des réseaux télécoms, de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet titulaire d'un registre de commerce avec code d'activité **109-214** intitulé construction des réseaux des centres électriques et téléphoniques.

Le soumissionnaire devra présenter les références détaillées de son entreprise, principalement sur l'expérience dans l'exécution au moins d'un projet de même nature, appuyées par au moins d'une attestation de bonne exécution ou des procès-verbaux de réception définitifs, des PV de réception provisoire portant obligatoirement la mention (sans réserve ou RAS) durant les cinq (05) dernières années délivrées par des entreprises publiques ou étatiques.

NB : Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, constitué avant le retrait du cahier des charges, ce dernier doit être retiré par le mandataire chef de file, désigné dans la convention du groupement momentané, ou par l'un des membres du groupement désigné dans le cadre de la même convention.

Les offres doivent être composées :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe dénomination du soumissionnaire, la référence de l'objet de l'avis de consultation ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM-SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE D'ORAN
AVIS DE CONSULTATION N°06/AT/DO31/SDFS/DAL/2022
« Réalisation des travaux de tirage et soufflage de câble à fibres optiques (FO) », répartis en 07 lots**

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de dix (**10 jours**) à partir de la parution de l'avis de consultation **sur le site Web d'Algérie Télécom,**

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00.**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.